

## Territoire et dynamiques économiques

### [ Territory and economic dynamics ]

*Sadika LAMAALAM<sup>1</sup>, Kaoutar EL MENZHI<sup>2</sup>, and Nabil BENBRAHIM<sup>3</sup>*

<sup>1</sup>PhD Student, Département d'économie, Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales-Souissi, Université Mohamed V- Rabat, Rabat, Maroc

<sup>2</sup>Professeur, Département d'économie, Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales-Souissi, Université Mohamed V- Rabat, Rabat, Maroc

<sup>3</sup>PhD Student, Structure : Analyse et Evaluation des Systèmes d'Education et de Formation, Faculté des Sciences de l'Education, Université Mohamed V-Rabat, Rabat, Maroc

Copyright © 2018 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the **Creative Commons Attribution License**, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

**ABSTRACT:** Local development initiatives emerged strongly in the 1970s and has become increasingly important in recent years. Therefore, the strong potential of the local development can improve and regenerate the economies and societies. The aim of this paper is to present the dynamic concept of Territory in a Globalized World. As well as to show the link between Territoriality and other concepts like: innovation and proximity.

**KEYWORDS:** Local Development, territory, Proximity, innovation, economic dynamics.

**RESUME:** Apparu dans les années 70, le développement local, s'impose comme un nouveau modèle de développement alternatif au modèle fordiste. Ce faisant, ce retour au local a été caractérisé par l'émergence et la montée en puissance du concept du « Territoire », qui est devenu le point de rencontre entre les acteurs du développement. L'objectif de cet article est de présenter une réflexion générale sur la notion du « Territoire », ainsi que de proposer un panorama de l'articulation « Territoire - Dynamiques économiques » et ce en mettant l'accent sur le concept de proximité et celui d'innovation qui s'imposent actuellement comme les nouveaux enjeux d'un développement plus égalitaire.

**MOTS-CLEFS:** Développement local, territoire, proximité, innovation, dynamique économique.

## 1 INTRODUCTION

Apparu dans les années 70, le développement local, s'impose comme un nouveau modèle de développement alternatif au modèle fordiste. Cette nouvelle approche, centrée sur le territoire, a essayé de comprendre les origines de la crise et à déterminer les voies et les moyens d'en sortir.

En effet, avec la crise du fordisme et l'émergence de la globalisation, le territoire n'est plus considéré comme un ensemble inactif, il est devenu « un acteur collectif actif » (ZAOUAL, 2011) et « une entité active créatrice de ressources » (HAKMI et ZAOUAL, 2008), il « s'apparente à un refuge, à un organisme social producteur de sens, d'appartenance et d'espérance, il devient ainsi un remède économique à la globalisation économique tant qu'acteur collectif capable d'impulser de nouvelles dynamiques économiques (ZAOUAL, 2008) ».

De ce fait, « le territoire, est un espace de repères, d'appuis et d'échanges entre les différents acteurs. Il peut constituer un lieu où peuvent s'organiser des formes de partenariat et de coopération entre les entreprises, les individus et les institutions économiques et politiques » (DAGHRI, 2007).

Cet article présente une réflexion générale sur les notions et leurs articulations. L'objectif est donc, de proposer un panorama de l'articulation Territoire – Dynamiques économiques et ce en mettant l'accent sur le concept de proximité et celui d'innovation qui s'imposent actuellement comme les nouveaux enjeux d'un développement plus égalitaire.

## 2 LE PARADOXE GLOBAL/LOCAL

A partir des années 1970, le modèle productif fordiste des Trente Glorieuses, marqué par un mode de développement intensif fondé sur l'association d'une production et d'une consommation de masse et soutenu par l'omniprésence de l'Etat-Providence, a connu de profondes mutations.

Ces transformations dans le fonctionnement du système économique capitaliste avaient des répercussions très importantes, non seulement sur le mode d'organisation et de fonctionnement des firmes, mais également sur le rôle des territoires dans les dynamiques de développement.

Cette période de crise du fordisme était caractérisée par le recours massif aux méthodes flexibles de production, à la flexibilité du marché du travail, à l'automatisation des processus productifs et à la recomposition des relations de sous-traitance entre les firmes, bref « la grande entreprise intégrée et autosuffisante est remplacée par le réseau de firmes spécialisées, organisées en systèmes industriels localisés mais reliées à des réseaux internationaux. C'est le modèle de l'entreprise-réseau » (DAGHRI, 2006). L'ancienne régulation étatique se révèle donc être inadaptée au nouveau contexte économique d'ensemble marqué par les dynamiques de globalisation.

C'est dans ce contexte (crise du fordisme et globalisation), que le modèle de développement fordiste, qui envisageait le territoire essentiellement comme un simple support des activités économique et un coût de distance, a cédé la place à un nouveau modèle de développement qui donne un rôle prépondérant au territoire et au milieu local. Et c'est ainsi que « dans les territoires d'appartenance que l'on découvre les capacités des acteurs à se positionner non seulement par rapport aux besoins locaux mais aussi par rapport aux impératifs de la globalisation » (DAGHRI, 2006). Il y a lieu donc de « parler d'un paradoxe global/local qui s'amplifie avec la dépression économique mondiale » (ZAOUAL, 2011).

Plus précisément, au moment où la globalisation prend de l'ampleur, il devient nécessaire de faire face aux incertitudes qui l'accompagnent, et qui sont sources de paralysie économique et d'anomie sociale. Le territoire s'apparente donc, comme un organisme social producteur de sens, d'appartenance et d'espérance, il devient ainsi un remède économique à la globalisation économique dans la mesure où il émerge tant qu'acteur collectif capable d'impulser de nouvelles dynamiques économiques (ZAOUAL, 2008). « La myriade des pratiques d'Economie Sociale et Solidaire, du développement local et l'attrait des produits locaux pour des raisons à la fois économiques, sociales, sanitaires et environnementales en témoignent. Ces dynamiques de territoires et de terroirs expriment le besoin universel d'un ré-encastrement territorial des économies contemporaines » (ZAOUAL, 2011).

Toutes ces considérations sont prises en compte dans l'épistémologie du paradigme des sites, développé par Hassan ZAOUAL, dans la mesure où il relie la dynamique du milieu avec l'environnement global.

De ce fait, si la globalisation déstabilise, le site stabilise, si la globalisation désintègre, le site intègre. L'homo situs déglobalise en quelque sorte la globalisation, il la restitue ainsi dans son site en y intégrant les impératifs et la multiplicité de sa situation (ZAOUAL, 2008). « Les sites sont donc des entités complexes douées d'une dynamique adaptative » (ZAOUAL, 1998).

## 3 TERRITOIRE ET ORGANISATIONS PRODUCTIVES

Face à la globalisation toujours plus poussée des économies, on assiste paradoxalement à une localisation des entreprises sur certains territoires.

Ces regroupements d'entreprises que l'on appelle : Districts industriels, Systèmes de production localisés, Milieux innovateurs, Clusters, Technopoles et Régions d'apprentissage ne visent plus seulement un horizon local, mais s'insèrent de façon croissante dans un jeu de concurrence et de compétitivité global.

La notion de District Industriel constitue l'un des axes majeurs à partir desquels s'est cristallisée la réflexion consacrée aux relations entre dynamique industrielle et dynamique territoriale (COURLET, 2007).

Le concept de District Industriel trouve son origine dans la théorie marshallienne. A. MARSHALL conçoit le District comme un regroupement d'entreprises et un marché de travail spécialisé localisé dans une aire géographique. Celui-ci se présente « *comme un mélange de concurrence-émulation-coopération au sein d'un système de petites et moyennes entreprises très spécialisées* » (DAGHRI, 2006), ce faisant, la coordination est assurée non seulement par le marché mais également par la coopération et la réciprocité fondée sur la proximité (DAGHRI, 2006).

Cette conception marshallienne a été réactualisée par G. BECATTINI, qui a défini le District Industriel comme une entité socio-territoriale caractérisée par la présence active d'une communauté de personnes partageant les mêmes valeurs et d'une population d'entreprises dans un espace géographique et historique donnée.

Un élargissement du concept de District Industriel permet de prendre en compte d'autres modes d'organisation similaires comme le Système de Production Localisé (SPL) qui « *est constitué, d'un ensemble de PME en liaison ou non avec une ou plusieurs grandes entreprises situées dans un même espace de proximité (local ou sous-régional), autour d'un métier, voire de plusieurs métiers industriels* » (DAGHRI, 2006).

Ces entreprises entretiennent des relations entre elles et avec leur milieu socio-culturel d'insertion. Ces relations ne sont pas seulement marchandes, elles sont aussi informelles et produisent des externalités positives non seulement pour l'ensemble des entreprises mais également pour l'ensemble de la communauté.

Ainsi, depuis la fin des années 1980, une troisième approche rejoint les deux premières à savoir la théorie des milieux innovateurs développée par Ph. AYDALOT.

Le concept de milieu innovateur peut être défini comme la capacité d'une économie locale à engendrer des innovations via l'émergence de nouvelles entreprises et la localisation d'anciennes entreprises dans une zone géographique déterminée, là où la valorisation industrielle de la recherche organise la création de petites entreprises innovantes. Ce qui signifie que les changements technologiques, les nouveaux produits ou encore les progrès dans l'organisation, sont la création du milieu, ils sont le fruit de l'inventivité des acteurs évoluant dans ce milieu et qui essaient d'apporter des réponses à des problèmes de développement qui se posent localement.

Cette capacité d'innovation est le résultat non seulement de l'utilisation des ressources spécifiques (matières premières, capitaux, technologies, connaissances, compétences, ...) du milieu, mais également de la coopération entre les différents acteurs locaux qui est assurée par la mise en place de mécanismes de coordination (rôle des autorités territoriales et du mode de gouvernance). En effet, « *la théorie des milieux innovateurs considère l'innovation comme un processus de création technologique, qui relève de la logique d'interaction et de la dynamique d'apprentissage collectif* » (DAGHRI, 2006).

Ainsi, D. MAILLAT affirme que l'approche en termes de milieu innovateur « *met l'accent sur les deux phénomènes (la logique d'interaction et la dynamique d'apprentissage) dont la présence et l'action sont indispensables à la mise en œuvre des processus d'innovation territorialisés* » (MAILLAT, 1998).

A partir de 1990, une large littérature s'est développée sous l'impulsion de M. PORTER autour de la notion de cluster ou grappe (terme déjà employé par Joseph SCHUMPETER).

M. PORTER a défini le cluster comme étant une concentration géographique d'entreprises liées entre elles, qui s'affrontent et coopèrent avec des fournisseurs spécialisés, des prestataires de services, des firmes d'industries connexes et des institutions associées (universités, agences de normalisation ou organisations professionnelles) dans un domaine particulier (MAILLUX, 2010).

Le cluster regroupe ainsi « *des entreprises d'un même secteur, avec des activités de soutien et d'infrastructure ; elles s'échangent des compétences technologiques et professionnelles, de la main d'œuvre et des fournisseurs. La caractéristique la plus remarquable d'une grappe est sa connectivité, y compris entre clients et fournisseurs. A la longue, la grappe finit par constituer un bassin d'expertise, de technologies et d'institutions hautement concurrentielles dans un domaine donnée* » (PRAX, 2002).

Le cluster, en tant que système de relations économiques et sociales, contribue à la formation du capital social et relationnel. Ce capital facilite l'action collective des acteurs à travers la réduction de l'incertitude et le déclenchement de processus collectifs d'apprentissage qui sont fondés sur l'existence de codes, de langages communs, d'attitudes de confiance et de coopération réciproques. Ils sont donc liés aux conditions d'intégration et de synergies locales.

Le modèle de technopole, fondée sur une logique de fertilisation croisée entre la recherche et l'industrie, a également connu un grand succès, il peut être défini comme « *des concentrations d'entreprises innovantes situées à proximité de centres de recherche et de formation scientifique, tissant un réseau de relations destiné à produire de l'innovation* » (PRAX, 2002).

Les technopoles constituent donc un type original de relation entre les différents acteurs d'un territoire du fait qu'elles contribuent à l'apparition d'un langage, de normes techniques et d'une éthique professionnelle. Dans cette perspective, la coordination s'avère un élément indispensable afin de renforcer le potentiel d'innovation et assurer la compétitivité du territoire.

Il est de même important d'évoquer le concept de région d'apprentissage ou région apprenante qui est de plus en plus présent dans les stratégies de développement régional.

Ce concept permet à une région de s'insérer dans la globalisation en mettant en œuvre différents processus d'apprentissage ayant une base territoriale.

En effet, « *La learning region, développe la dimension interactive (logique d'interaction) et ajoute la dimension cognitive (dynamique d'apprentissage collectif). La région d'apprentissage est dynamique car elle est innovante, grâce à l'interaction et l'adaptation aux changements de son environnement, mais également grâce à sa capacité d'apprentissage* » (DAGHRI, 2006).

Les différentes approches du territoire en termes de Districts industriels, Systèmes de production localisés, Milieux innovateurs, Clusters, Technopoles et Régions d'apprentissage, illustrent un mécanisme d'adaptation du tissu socio-économique local à des mutations économiques issues de la globalisation.

Ainsi, ces différentes formes d'organisation territoriale ont toutes pour point commun d'assimiler le territoire à un groupement d'acteurs spatialisés se coordonnant par des relations marchandes et non marchandes qui reposent en grande partie sur la confiance et la proximité.

#### 4 TERRITOIRE ET SOCIOÉCONOMIE DE LA PROXIMITÉ

Depuis le début des années 90, l'approche de proximité s'est affirmée avec force, elle a trouvé un champ d'application naturel dans le cadre du territoire qui est considéré comme l'espace par excellence de mise en œuvre de stratégies de coopération, de constitution de réseaux, d'ancrage territorial et de déploiement d'innovation à dimension locale.

A l'instar des théories axées sur les Districts Industriel, SPL, Milieux innovateurs..., l'approche par la proximité vise à dépasser la conception qui considère l'espace comme simple support d'activités économiques pour l'enrichir et la compléter en privilégiant une lecture de l'espace en termes de relations spécifiques existantes dans un système d'action organisé.

Ainsi, le concept de proximité a fait l'objet de plusieurs définitions, la plus courante est celle qui fait la distinction entre trois types de proximité, à savoir : la proximité géographique, la proximité organisationnelle et la proximité institutionnelle.

La proximité géographique est la forme la plus immédiate de la proximité, elle évoque *la localisation d'agent dans un espace déterminé* (KASBAOUI, 2008) en d'autres termes, elle « *traite de la séparation dans l'espace et des liens en termes de distance. Elle fait référence à la notion d'espace géographique, au sens de PERROUX ; renvoyant largement à la localisation des entreprises, elle intègre la dimension sociale des mécanismes économiques, où ce que l'on appelle parfois la distance fonctionnelle* » (BOURDIN, GERMAIN et LEFEUVRE, 2005).

La proximité organisationnelle met en relation des acteurs participants à une activité finalisée au sein d'une structure spécifique. « *Cette forme de proximité, s'appuie sur une configuration des relations entre agents* » (KASBAOUI, 2008).

Elle repose sur deux types de logiques, d'une part, une logique d'appartenance car elle permet « *l'émergence et le développement de lien d'appartenance, à la fois à travers « le choix du faire ensemble » et « l'obligation de faire ensemble » pour dépasser ou contourner des contraintes* » (RICHEZ-BATTESTI, 2008). Et d'autre part une logique de similitude, du fait que « *les membres d'une organisation sont réputés partager un même système de représentations, ou ensemble de croyances et les mêmes savoirs, en somme un site* » (KASBAOUI, 2008).

La proximité institutionnelle repose sur l'adhésion des acteurs à un espace commun de représentations, de règles d'action et de modèles de pensée et d'action orientant les comportements collectifs, elle fait que l'individu et le collectif sont en constante interaction (KASBAOUI, 2008). Cette proximité s'inscrit dans *les réseaux sociaux d'appartenance* (ZAOUAL, 2011) et se caractérise par « *des relations encadrées socialement et le renforcement d'une confiance collective* » (RICHEZ-BATTESTI, 2008).

En outre, des auteurs tels que T. KASBAOUI proposent une autre dimension de proximité à savoir : la proximité relationnelle.

En effet, cette proximité « *rend compte d'une relation établie en fonction de considérations d'ordre subjectif : bonne connaissance réciproque des acteurs, préoccupations communes, partage d'une culture commune en terme technique, social,*

*mais également linguistique, religieux... [...] La proximité relationnelle implique davantage des institutions informelles relatives aux habitudes, routines, normes, règles de conduite sociale (le degré de confiance et d'opportunisme dans les relations industrielles, la nature des relations producteurs/utilisateurs, mais aussi les coutumes sociales...) » (KASBAOUI, 2008).*

H. ZAOUAL, quant à lui, pense que la proximité est irréductible à sa dimension géographique et que la proximité organisationnelle et institutionnelle est limitée en cas d'absence d'un véritable ancrage dans le site des croyances des acteurs (ZAOUAL, 2007), elle *ne peut pas être approchée sans tenir compte de l'espace symbolique du site* (ZAOUAL, 2005) qui favorise la densité des relations, la solidarité et la confiance entre les acteurs.

La proximité située en tant que construction symbolique donne sens et direction aux autres formes de proximités (ZAOUAL, 2008) et fonctionne *« comme un carburant pour les transactions et les solidarités économiques. Ce qui fait jaillir des pratiques économiques hybrides. Dans ce contexte, les agents économiques d'en bas font preuve d'apprentissage et d'innovation »* (KASBAOUI, 2008).

## 5 TERRITOIRE ET INNOVATION SOCIALE

Le territoire est un construit qui résulte d'une logique d'action collective qui mobilise différentes formes de proximité dont la combinaison peut permettre la mise en place d'un climat favorable à l'innovation sociale et au développement.

Le concept de l'innovation est le plus souvent associé au processus d'adoption de nouvelles technologies ou de nouveaux procédés qui transforment et bouleversent les pratiques organisationnelles, sociales et culturelles. Cependant l'innovation peut provenir de plusieurs sources et peut prendre plusieurs formes.

L'échec relatif aux politiques de développement trop inspirées par des stratégies d'innovation technologique a donné lieu à des nouvelles expérimentations et innovations qui ont transformé l'environnement institutionnel des sociétés. L'innovation sociale trouve donc ses origines dans des contextes de crise où le cadre institutionnel existant s'avère insuffisant pour trouver des réponses aux nouveaux problèmes sociaux.

L'innovation sociale est donc une construction sociale qui est localisée, dans une organisation, un réseau, un territoire, et qui apparaît dans une situation où des acteurs décident d'expérimenter de nouvelles combinaisons, de connaissances et d'actions, pour répondre à des besoins collectivement identifiés. Elle peut être envisagée comme un processus collectif d'apprentissage et de création de connaissance.

De ce fait, l'innovation sociale est celle qui résulte de la coopération entre une diversité d'acteurs formant des réseaux sociaux ancrés dans les territoires.

En effet, l'innovation est poussée par la dynamique de l'espace-territoire (un ensemble d'institutions et de ressources avec lesquelles les acteurs de l'innovation interagissent) qui offre les conditions favorables à l'échange d'informations et de connaissance, et finalement à l'innovation (HAKMI et ZAOUAL, 2008).

Cependant, le rôle déterminant de l'espace-territoire dans le phénomène d'innovation n'est en fait qu'une conséquence des interactions que développent les acteurs (HAKMI et ZAOUAL, 2008).

Ainsi, en se référant à *la théorie des sites symboliques d'appartenance*, H. ZAOUAL souligne que l'innovation située a une essence participative, elle *ne s'importe pas et ne s'impose pas* (ZAOUAL, 2006), elle résulte d'une forte implication des acteurs du site.

En effet, le site est défini comme une cosmovision partagée par les acteurs d'un milieu donné, c'est un espace symbolique et donc cognitif. Il se recompose en permanence en fonction des interactions entre les agents et des influences locales, régionales, nationales et mondiales. Il s'auto stabilise cognitivement en produisant ses règles dans un monde changeant. En ce sens, il est ouvert et fermé. Il contient, en conséquence, un code de sélection qui le fait mouvoir sans en détruire les valeurs qui lui confèrent ses spécificités. Ces caractéristiques du site font de lui une entité dynamique et indéterminée (HAKMI et ZAOUAL, 2008).

De ce fait, les processus d'innovation sont donc des construits sociaux dans lesquels se combinent des *mécanismes d'adaptation-adoption-évolution* (HAKMI et ZAOUAL, 2008).

## 6 CONCLUSION

La réflexion sur le développement local est née au début des années 70, d'une prise de conscience de l'échec des modèles de développement par le haut, qui se basent principalement sur les principes fondateurs de l'économie standard, qui font encore l'objet de critiques importantes.

En effet, selon le paradigme économique, seules les transactions marchandes sont le signe d'un progrès et que celles qui relèvent de la réciprocité, du don et autres mécanismes de coordination hors marché ne contribuent pas à la vie réelle des hommes (ZAOUAL, 2011).

Cependant, le marché, à lui seul, est impuissant à assurer son propre dynamisme sans recourir à des règles, des conventions voire à toute une culture lui assurant une plus grande certitude et fluidité dans les transactions (ZAOUAL, 2006).

Ce faisant, ce retour au local a été caractérisé par l'émergence et la montée en puissance du concept du « Territoire », qui est devenu le point de rencontre entre les acteurs du développement, et le lieu où s'organisent volontairement ou de manière spontanée les formes de coopération et d'interaction formelles et informelles entre les différents agents, susceptible de déboucher sur une coordination (DAGHRI 2008). Il est donc, l'espace de développement des pratiques locales (DAGHRI, 2006) qui sont génératrices de confiance et de capital social (ZAOUAL, 2008) que le marché n'assure pas.

## REFERENCES

- [1] ZAOUAL H., « Territoire, un concept de diversité socio-économique et d'inspiration plurielle de valeurs entrepreneuriales », in DOKOU G. (sous la dir), *Territoires et entrepreneuriat. Les expériences des villes entrepreneuriales*, Paris, l'Harmattan, 2011, p. 119.
- [2] HAKMI L. et ZAOUAL H., « La dimension territoriale de l'innovation », in ZAOUAL H. (sous la dir), *Développement durable des territoires. Economie sociale, environnement et innovations*, Paris, l'Harmattan, 2008, p. 43.
- [3] ZAOUAL H., « Les paradoxes de la pensée globale », in DAGHRI T. et ZAOUAL H. (sous la dir), *Développement humain et dynamiques territoriales. Vers des savoirs recomposés*, Paris, l'Harmattan, 2008, p. 51.
- [4] DAGHRI T., « Coordination, économie solidaire et développement local », in DAGHRI T. et ZAOUAL H. (sous la dir), *Economie solidaire et développement local. Vers une démocratie de proximité*, Paris, Horizon Pluriel/ l'Harmattan, 2007, p. 142.
- [5] DAGHRI T., *Economie du développement local. Les fondements théoriques*, Rabat, ImprimElite, 2006, p. 54.
- [6] DAGHRI T., *Economie du développement local. Les fondements théoriques*, Rabat, ImprimElite, 2006, pp. 7-8.
- [7] ZAOUAL H., « Territoire, un concept de diversité socio-économique et d'inspiration plurielle de valeurs entrepreneuriales », in DOKOU G. (sous la dir), *Territoires et entrepreneuriat. Les expériences des villes entrepreneuriales*, Paris, l'Harmattan, 2011, p. 118.
- [8] ZAOUAL H., « Les paradoxes de la pensée globale », in DAGHRI T. et ZAOUAL H. (sous la dir), *Développement humain et dynamiques territoriales. Vers des savoirs recomposés*, Paris, l'Harmattan, 2008, p. 51.
- [9] ZAOUAL H., « Territoire, un concept de diversité socio-économique et d'inspiration plurielle de valeurs entrepreneuriales », in DOKOU G. (sous la dir), *Territoires et entrepreneuriat. Les expériences des villes entrepreneuriales*, Paris, l'Harmattan, 2011, p. 119.
- [10] ZAOUAL H., « Les paradoxes de la pensée globale », in DAGHRI T. et ZAOUAL H. (sous la dir), *Développement humain et dynamiques territoriales. Vers des savoirs recomposés*, Paris, l'Harmattan, 2008, pp. 62-64.
- [11] ZAOUAL H., « La nouvelle économie des territoires : une approche par les sites », in KHERDJEMIL B., PANHUYS H. et ZAOUAL H. (sous la dir), *Territoires et dynamiques économiques. Au-delà de la pensée unique*, Paris, l'Harmattan, 1998, p. 49.
- [12] COURLET C. (sous la dir.), *Territoire et développement économique au Maroc. Le cas des systèmes productifs localisés*, Paris, l'Harmattan, 2007, p.15.
- [13] DAGHRI T., *Economie du développement local. Les fondements théoriques*, Rabat, ImprimElite, 2006, p. 100.
- [14] DAGHRI T., *Economie du développement local. Les fondements théoriques*, Rabat, ImprimElite, 2006, p. 101.
- [15] DAGHRI T., *Economie du développement local. Les fondements théoriques*, Rabat, ImprimElite, 2006, p. 106.
- [16] DAGHRI T., *Economie du développement local. Les fondements théoriques*, Rabat, ImprimElite, 2006, p. 113.
- [17] MAILLAT D., « Organisations productives territorialisées et milieu innovateur », in LOINGER G. et NEMERY J. (sous la dir), *Recomposition et développement des territoires. Enjeux économiques, processus, acteurs*, Paris, l'Harmattan, 1998, p. 63.
- [18] MAILLUX O., *Les bioplastiques comme source d'innovation pour l'industrie Wallonne de l'emballage plastique*, Louvain-la-Neuve, Presses Universitaires de Louvain, 2010, p. 22.
- [19] PRAX J., *Le management territorial à l'ère des réseaux*, Paris, Edition d'Organisation, 2002, p. 90.

- [20] PRAX J., *Le management territorial à l'ère des réseaux*, Paris, Edition d'Organisation, 2002, p. 93.
- [21] DAGHRI T., *Economie du développement local. Les fondements théoriques*, Rabat, ImprimElite, 2006, p. 114.
- [22] KASBAOUI T., « Territoire et savoirs : vers une théorie de l'innovation située », *Revue repère et perspectives*, n° 11, 2008, p. 102.
- [23] BOURDIN A., GERMAIN A. et LEFEUVRE M. (sous la dir.), *La proximité. Construction politique et expérience sociale*, Paris, l'Harmattan, 2005, pp .12-13.
- [24] KASBAOUI T., « Territoire et savoirs : vers une théorie de l'innovation située », *Revue repère et perspectives*, n° 11, 2008, p. 103.
- [25] RICHEZ-BATTESTI N., « Innovation sociales et dynamiques territoriales. Une approche par la proximité (l'expérience des banques coopératives) », in ZAOUAL H. (sous la dir), *Développement durable des territoires. Economie sociale, environnement et innovations*, Paris, l'Harmattan, 2008, p.69.
- [26] KASBAOUI T., « Territoire et savoirs : vers une théorie de l'innovation située », *Revue repère et perspectives*, n° 11, 2008, p. 103.
- [27] KASBAOUI T., « Territoire et savoirs : vers une théorie de l'innovation située », *Revue repère et perspectives*, n° 11, 2008, p. 103.
- [28] ZAOUAL H., « Au-delà du marché, l'imaginaire... », pp. 34-53, in VILLA9A N. et BERTIN G. (sous la dir), *Imaginaire et utopie entre marges et marché*, Esprit critique, Revue internationale de sociologie et de sciences sociales, 2011, p. 41.
- [29] RICHEZ-BATTESTI N., « Innovation sociales et dynamiques territoriales. Une approche par la proximité (l'expérience des banques coopératives) », in ZAOUAL H. (sous la dir), *Développement durable des territoires. Economie sociale, environnement et innovations*, Paris, l'Harmattan, 2008, p. 70.
- [30] KASBAOUI T., « Territoire et savoirs : vers une théorie de l'innovation située », *Revue repère et perspectives*, n° 11, 2008, p. 104.
- [31] ZAOUAL H., « Economie de proximité et démocratie située », in DAGHRI T. et ZAOUAL H. (sous la dir), *Economie solidaire et développement local. Vers une démocratie de proximité*, Paris, Horizon Pluriel/ l'Harmattan, 2007 ? p. 208.
- [32] ZAOUAL H., *Socio-économie de la proximité. Du global au local*, Paris, l'Harmattan, 2005, p. 75.
- [33] ZAOUAL H., « La dimension territoriale de l'innovation », in ZAOUAL H. (sous la dir), *Développement durable des territoires. Economie sociale, environnement et innovations*, Paris, l'Harmattan, 2008, p. 53.
- [34] KASBAOUI T., « Territoire et savoirs : vers une théorie de l'innovation située », *Revue repère et perspectives*, n° 11, 2008, p. 104.
- [35] HAKMI L. et ZAOUAL H., « La dimension territoriale de l'innovation », in ZAOUAL H. (sous la dir), *Développement durable des territoires. Economie sociale, environnement et innovations*, Paris, l'Harmattan, 2008, p. 44.
- [36] HAKMI L. et ZAOUAL H., « La dimension territoriale de l'innovation », in ZAOUAL H. (sous la dir), *Développement durable des territoires. Economie sociale, environnement et innovations*, Paris, l'Harmattan, 2008, p. 44
- [37] ZAOUAL H., *Management situé et développement local*, Rabat, collection Horizon Plurielle, 2006, p. 161.
- [38] HAKMI L. et ZAOUAL H., « La dimension territoriale de l'innovation », in ZAOUAL H. (sous la dir), *Développement durable des territoires. Economie sociale, environnement et innovations*, Paris, l'Harmattan, 2008, pp. 49- 50.
- [39] HAKMI L. et ZAOUAL H., « La dimension territoriale de l'innovation », in ZAOUAL H. (sous la dir), *Développement durable des territoires. Economie sociale, environnement et innovations*, Paris, l'Harmattan, 2008, p. 54.
- [40] ZAOUAL H., « Le mythe de l'autonomie de l'économie », *Document de travail*, 2011, p. 5.
- [41] ZAOUAL H., « Proximité et solidarité », *Revue marocaine pour la recherche et le dialogue*, n° 6, 2006, pp. 6-7.
- [42] DAGHRI T., « La dimension humaine du développement local », in DAGHRI T. et ZAOUAL H. (sous la dir), *Développement humain et dynamiques territoriales. Vers des savoirs recomposés*, Paris, l'Harmattan, 2008, p. 213.
- [43] DAGHRI T., *Economie du développement local. Les fondements théoriques*, Rabat, ImprimElite, 2006, p. 125.
- [44] ZAOUAL H., « Les paradoxes de la pensée globale », in DAGHRI T. et ZAOUAL H. (sous la dir), *Développement humain et dynamiques territoriales. Vers des savoirs recomposés*, Paris, l'Harmattan, 2008, p. 51.